



ERPSEPTYL ELEVAGE

AGRI 4555



AGRI 4555



DÉTERGENT à fonctions BACTÉRICIDE, FONGICIDE et VIRUCIDE PROFESSIONNEL à LARGE SPECTRE pour le DOMAINE de L'ELEVAGE et L'AGRICULTURE

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

. Préparation de nettoyage et de désinfection à base d'une association d'agents de surfaces non ioniques de sels d'ammoniums quaternaires, d'aldéhyde et de fonctions émulsionnantes et anticalcaires.

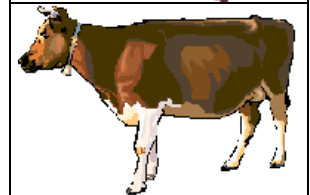
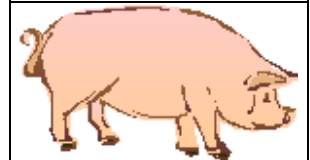
Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



Désignation intrant AGRI 4555 A.M.M N° 2070252 délivré par le Ministère de l'AGRICULTURE (direction générale de l'alimentation, Sous direction de la qualité et de la production des végétaux, bureau de la réglementation de la mise sur le marché des intrants.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	Limpide liquide
MASSE VOLUMIQUE (20°C)	1018 g/l +/- 20 g/l
RÉACTION CHIMIQUE	Acide faible
pH pur	3.8 environ à 20°C
pH en solution à 5 %	3.6 environ à 20°C
COULEUR	Incolore
TENSION SUPERFICIELLE à 1% (20°C)	31 Dyne/cm



E.R.P. ; 17 bis rue louis loucheur 69009 Lyon- France

Téléphone : 04-78-83-03-06 Télécopie 04-72-20-02-71 Mobile : 06-10-16-11-68

Siret n° 420 383 648 00011 RCS Lyon TVA européenne FR 24 42 03 83 648 APE 4675 ZA

Site [http// www.produits-erp.com](http://www.produits-erp.com) Email produits.erp@wanadoo.fr

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Préparation concentrée miscible dans l'eau en toutes proportions.
 - . Ne renferme pas de soude ou de potasse.
 - . Par la basse tension superficielle de ses solutions au contact des surfaces exerce un effet nettoyant et désinfectant simultanés sur les bio-films microbiens.
 - . **DÉTERGENT, BACTÉRICIDE, FONGICIDE, VIRUCIDE** par l'action synergisée :
- DÉTERGENTS plus deux BIOCIDES : Sels d'ammoniums quaternaires + glutaraldehyde .
- . Exerce également une action désodorisante.



Préparation homologuée pour les applications suivantes :

USAGES	TRAITEMENT	DOSE UTILISATION
Logements d'animaux domestiques	traitement bactéricide	0,5 %
Logements d'animaux domestiques	traitement fongicide	2 %
Logements d'animaux domestiques	traitement virucide	2 %
Matériel d'élevage	traitement bactéricide	0,5 %
Matériel d'élevage	traitement fongicide	2 %
Matériel d'élevage	traitement virucide	2 %
Matériel de transport d'animaux domestiques	traitement bactéricide	0,5 %
Matériel de transport d'animaux domestiques	traitement fongicide	2 %
Matériel de transport d'animaux domestiques	traitement virucide	2 %

Révision n° 2 – HJMJ - 211181

Suite fiche technique **4555**

Elevages concernés :

- Bovins - Porcins - Ovins - Lapins - Volailles - Gibiers - Chevaux - Chiens - etc....

Locaux d'élevage ou de transit d'animaux d'élevage :

- Cliniques vétérinaires.
- Centres de soins animaliers.
- Centre de toilettage petits animaux.
- Chenils, fourrières.
- Cirques, ménageries.
- Zoos, haras.
- Centres d'insémination.
- Centre d'équarrissage.
- Marchés au cadran, foirails, etc...
- Locaux de quarantaine ou d'isolement ...

Applications préconisées :

- matériel d'élevage.
- matériel de transport d'animaux domestiques.
- cages, chenils, box
- sols et murs de bâtiments d'élevage.
- pédiluves, rotoluves.
- logements d'animaux domestiques.
- compartiments, logettes, stalles pour animaux.
- paillasses et cages cliniques vétérinaires.
- maternité, locaux des naissances jeunes animaux.
- parc d'attentes, abattoirs, bétailières, etc...

E.R.P. ; 17 bis rue louis loucheur 69009 Lyon- France

Téléphone : 04-78-83-03-06 Télécopie 04-72-20-02-71 Mobile : 06-10-16-11-68

Siret n° 420 383 648 00011 RCS Lyon TVA européenne FR 24 42 03 83 648 APE 4675 ZA

Site [http// www.produits-erp.com](http://www.produits-erp.com) Email produits.erp@wanadoo.fr

NORMES AFNOR DE DÉSINFECTION

EFFICACITÉ **BACTÉRICIDE**

NFT 72301 Pseudomonas aeruginosa CIP A 22 Escherichia coli CIP 54.127 Staphylococcus aureus CIP 53.154 Enterococcus hirae CIP 58.55	En présence d'eau dure : 0,5 % en v/v	Temps de contact 5 minutes
	En présence de substances organiques interférentes : 0,5 % en v/v	Temps de contact 5 minutes
NF EN 1276 Pseudomonas aeruginosa CIP A 22 Staphylococcus aureus CIP 53.154 Enterococcus hirae CIP 58.55 Escherichia coli CIP 54.127 Salmonella typhimurium Proteus mirabilis	En présence de substances organiques interférentes (albumine) condition de saleté : 5 % en v/v	Temps de contact 15 minutes

EFFICACITÉ **FONGICIDE**

NFT 72301 Aspergillus versicolor IP 1187.79 Cladosporioides IP 1232.80	0,1 % en v/v	Temps de contact 15 minutes
NFT 72201 Absidia corymbifera LCP 1942	2 % en v/v	Temps de contact 15 minutes
NF EN 1650 Aspergillus niger Candida albicans	En présence de substances organiques interférentes (albumine) condition de saleté : 5 % en v/v	Temps de contact 15 minutes

EFFICACITÉ **VIRUCIDE**

NFT 72180 Virus test : maladie de Talfan, hépatite canine contagieuse	2 % en v/v	Temps de contact 30 minutes
Testé contre les virus suivants : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Food and mouth disease virus : Apto A₁₀ (Picorna virus) ◆ Fièvre porcine classique (Toga virus) ◆ Virus de la maladie d'Aujeszky ◆ Herpes virus suis (Alpha herpes) 	En condition de saleté 2 % en v/v	Temps de contact 30 secondes

E.R.P. ; 17 bis rue louis loucheur 69009 Lyon- France

Téléphone : 04-78-83-03-06 Télécopie 04-72-20-02-71 Mobile : 06-10-16-11-68

Siret n° 420 383 648 00011 RCS Lyon TVA européenne FR 24 42 03 83 648 APE 4675 ZA

Site [http// www.produits-erp.com](http://www.produits-erp.com) Email produits.erp@wanadoo.fr

MODES ET DOSES D'EMPLOI

. S'utilise dilué dans l'eau froide ou chaude (jusqu'à 80°C.) pour les usages et doses d'utilisation suivantes :

	Traitement Bactéricide	Traitement Fongicide	Traitement Virucide
Logements d'animaux domestiques, Matériels de transports, Matériels d'élevages,	0,5 %	2 %	2 %

*** Application par pulvérisation, trempage, brossage, lavage, nettoyeur haute pression :**

. Laisser au contact des surfaces de 10 à 30 minutes en fonction des traitements requis des locaux ou selon les surfaces, ne pas rincer afin bénéficier d'une rémanence des fonctions biocides.

. Si nécessité de rinçage, notamment dans le cas de surfaces pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires, effectuer un rinçage complet à l'eau potable.

NOTA : Présence des animaux : seule la pulvérisation basse pression sur les parois en évitant les animaux est applicable.

RECOMMANDATIONS**SGH07**

DANGER

Contient du GLUTARAL et du CHLORURE DE DIDECYLDIMETHYLAMMONIUM

Réservé aux utilisateurs professionnels.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/réceptif dans les déchets industriels spéciaux.

SGH05**SGH09****SGH08****Contient**

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques
- moins de 5% de : EDTA et sels
- désinfectants

Usages biocides TP 02 / 03

GLUTARAL 111-30-8 100.00 g/kg

CHLORURE DE DIDECYLDIMETHYLAMMONIUM

7173-51-5 90.00 g/kg

Élimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit et l'éventuelle eau de rinçage dans le cas de produit miscible à l'eau.

L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Conserver hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas provoquer de vomissements, boire de grandes quantités d'eau et appeler le médecin. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

E.R.P. ; 17 bis rue louis loucheur 69009 Lyon- France

Téléphone : 04-78-83-03-06 Télécopie 04-72-20-02-71 Mobile : 06-10-16-11-68

Siret n° 420 383 648 00011 RCS Lyon TVA européenne FR 24 42 03 83 648 APE 4675 ZA

Site [http// www.produits-erp.com](http://www.produits-erp.com) Email produits.erp@wanadoo.fr